



Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## **Autoroute de Liaison Seine-Sarthe**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **Autoroute de Liaison Seine-Sarthe**

Société anonyme

RCS : Bernay 422 654 160

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Autoroute de Liaison Seine-Sarthe,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Autoroute de Liaison Seine-Sarthe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3. c. iii. de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthodologie d'évaluation de l'amortissement des immobilisations corporelles du domaine concédé. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable et approprié de ces modalités d'évaluation et leur correcte application.

Les notes 3.i et 9 de l'annexe aux comptes annuels précisent le traitement des frais d'émission d'emprunts et de la soulte issus de la nouvelle dette contractée lors du refinancement. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable ainsi que de la pertinence de l'information fournie dans les notes susvisées.

La note 8 de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthodologie de comptabilisation des impôts différés, et leur évaluation. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable ainsi que de la pertinence de l'information fournie dans la note susvisée. Par ailleurs, nous avons apprécié le caractère raisonnable et approprié des modalités d'évaluation et leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 24 mars 2023

DocuSigned by:  
 **Olivier THIREAU**  
152625BC6637454...

Olivier THIREAU

Associé



AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2022**

( en Euros )

ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	au 31/12/2022	au 31/12/2021
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital souscrit non appelé	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 373 788</b>	<b>906 703</b>	<b>1 467 085</b>	<b>1 794 471</b>
Concessions, brevets, licences et droits similai	15 652	8 784	6 868	11 465
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles concédées	2 358 136	897 919	1 460 217	1 710 081
Immobilisations incorporelles en-cours	0	0	0	0
Immobilisations incorp concédées en-cours	0	0	0	72 925
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>932 592 285</b>	<b>185 908 131</b>	<b>746 684 154</b>	<b>748 832 656</b>
Terrains	37 701	0	37 701	37 701
Constructions	969 586	103 530	866 055	596 898
Installations techniques, matériels, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	133 015	40 634	92 380	68 733
Immobilisations corporelles concédées	929 823 732	185 763 966	744 059 765	746 942 205
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	22 136
Immobilisations corp concédées en-cours	1 628 252	0	1 628 252	1 164 984
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>89 072 896</b>	<b>0</b>	<b>89 072 896</b>	<b>61 776 673</b>
Participations	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	89 072 896	0	89 072 896	61 776 673
Autres immobilisations	0	0	0	0
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 024 038 969</b>	<b>186 814 834</b>	<b>837 224 135</b>	<b>812 403 800</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>	<b>152 432</b>	<b>0</b>	<b>152 432</b>	<b>223 556</b>
Autres approvisionnements	152 432	0	152 432	166 266
Marchandises	0	0	0	57 290
<b>AVANCES ET ACOMPTES</b>	<b>1 400 829</b>	<b>0</b>	<b>1 400 829</b>	<b>39 906</b>
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>15 705 702</b>	<b>0</b>	<b>15 705 702</b>	<b>11 376 071</b>
Créances clients et comptes rattachés	10 018 344	0	10 018 344	9 577 803
Autres créances d'exploitation	5 687 358	0	5 687 358	1 798 268
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS</b>	<b>104 989 508</b>	<b>0</b>	<b>104 989 508</b>	<b>101 804 753</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>122 248 470</b>	<b>0</b>	<b>122 248 470</b>	<b>113 444 286</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	183 738 797	0	183 738 797	200 897 468
Charges constatées d'avance	1 451 563	0	1 451 563	1 368 118
Ecart de conversion Actif	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 331 477 800</b>	<b>186 814 834</b>	<b>1 144 662 966</b>	<b>1 128 113 671</b>



CC

## AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2022**

( en Euros )

<b>PASSIF</b>	<b>au 31/12/2022</b>	<b>au 31/12/2021</b>
Capital social	2 850 000	2 850 000
Prime d'émission	0	0
Report à nouveau	(43 185 761)	(66 196 042)
Résultat en instance d'affectation	0	0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>30 184 232</b>	<b>23 010 281</b>
Subventions d'investissement	285 208 011	289 768 250
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>275 056 483</b>	<b>249 432 489</b>
Provisions pour risques	5 325 033	2 485 360
Provisions pour charges	951 413	978 305
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>6 276 446</b>	<b>3 463 665</b>
Autres emprunts obligataires	852 412 679	865 852 714
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	76
Emprunts et dettes financières divers	88 267	84 467
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>852 500 945</b>	<b>865 937 256</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 236 045	2 225 745
Dettes fiscales et sociales	3 464 754	5 961 768
Autres dettes d'exploitation	5 913 939	692 435
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	210 254	358 763
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>10 824 992</b>	<b>9 238 711</b>
Produits constatés d'avance	4 100	41 550
Produits à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Ecart de conversion Passif	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 144 662 966</b>	<b>1 128 113 671</b>



AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE

**COMPTE DE RESULTAT**

( en Euros )

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Ventes de marchandises	72 924	155 778	126 926
Production vendue	102 866 333	92 319 175	75 786 663
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>102 939 257</b>	<b>92 474 952</b>	<b>75 913 589</b>
Production immobilisée	0	0	0
Subventions d'exploitation	6 614	28 875	0
Reprises sur amortissements et provisions	26 892	48 579	171 606
Transferts de charges d'exploitation	102 748	42 758	0
Autres produits d'exploitation	10 715	60 813	524 929
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>103 086 226</b>	<b>92 655 977</b>	<b>76 610 124</b>
<b>Achats de marchandises</b>	<b>0</b>	<b>152 624</b>	<b>98 666</b>
<b>Variation de stocks de marchandises</b>	<b>53 089</b>	<b>(26 082)</b>	<b>4 283</b>
Achats matières premières et autres approvisionnements	279 387	336 202	0
Variation de stocks	13 834	(166 266)	0
Autres achats et charges externes	8 535 671	11 368 591	16 829 544
<b>Consommations de l'exercice en provenance de tiers</b>	<b>8 828 892</b>	<b>11 538 526</b>	<b>16 829 544</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	7 829 935	7 259 978	6 925 937
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>7 829 935</b>	<b>7 259 978</b>	<b>6 925 937</b>
Salaires et traitements	2 297 182	1 782 971	703 747
Charges sociales	668 154	593 468	357 056
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 965 336</b>	<b>2 376 439</b>	<b>1 060 803</b>
Dotations aux amortissements sur immob. et charges à répartir	14 481 350	13 310 373	11 163 625
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0	44 795
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>14 481 350</b>	<b>13 310 373</b>	<b>11 208 420</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(11 437)</b>	<b>9 625</b>	<b>26 982</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>34 147 165</b>	<b>34 621 484</b>	<b>36 154 636</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>68 939 061</b>	<b>58 034 493</b>	<b>40 455 488</b>
Produits financiers de participations	0	0	0
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	1 017 353	209 298	4 716
Reprises sur provisions	0	0	101 601
Différences positives de change	0	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 017 353</b>	<b>209 298</b>	<b>106 317</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	12 723 560	11 152 409	10 153 793
Intérêts et charges assimilées	21 044 272	21 296 120	21 489 126
Différences négatives de change	0	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	2
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>33 767 833</b>	<b>32 448 529</b>	<b>31 642 921</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(32 750 480)</b>	<b>(32 239 231)</b>	<b>(31 536 603)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>36 188 582</b>	<b>25 795 262</b>	<b>8 918 885</b>



**AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE****COMPTE DE RESULTAT**

( en Euros )

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 337	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 674 258	6 348 613	3 427 460
Reprises sur provisions et dépréciations	0	0	0
Transferts de charges exceptionnelles	0	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 690 595</b>	<b>6 348 613</b>	<b>3 427 460</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 284	1 947	5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	121 422	449 522	11 868
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>129 706</b>	<b>451 469</b>	<b>11 873</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 560 889</b>	<b>5 897 144</b>	<b>3 415 587</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	94 463	122 852	0
Impôts sur les bénéfices *	10 470 775	8 559 273	4 015 995
<b>RESULTAT</b>	<b>30 184 232</b>	<b>23 010 281</b>	<b>8 318 477</b>
* Dont impôt à exigibilité différée	5 377 102	4 378 675	2 404 354

## ANNEXE

### **1. Activité de la Société**

Malgré un contexte économique sous tension lié à la crise sanitaire COVID, la guerre en Ukraine et une forte inflation, le trafic a continué de progresser en 2022. Il reste cependant toujours en recul par rapport à 2019.

Le TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) sur l'A28 Rouen-Alençon s'établit ainsi à 8 858 véhicules/jour, en augmentation de + 9% par rapport à 2021.

L'augmentation du trafic de 2022 par rapport à 2021 est répartie de la manière suivante :

- + 9,9 % pour les Véhicules Légers,
- + 5.5 % pour les Poids Lourds.

La baisse du trafic de 2022 par rapport à 2019 (- 2.58%) est imputable au trafic des Véhicules Légers. Elle est répartie de la manière suivante :

- - 4,08 % pour les Véhicules Légers,
- + 3.72 % pour les Poids Lourds.

➔ Le trafic de poids lourds 2022 a donc dépassé celui de 2019, lequel reste cependant en recul pour les véhicules légers.

Le chiffre d'affaires s'établit à 102,9 m€. Il est en augmentation de + 11,32 % tenant compte de l'augmentation du trafic et de l'augmentation tarifaire opérée au 1er février 2022 (+ 3,65% en moyenne). Cela représente une augmentation de + 8.96% par rapport à 2019.

Par ailleurs, l'année 2022 a été également marquée par :

- Le paiement du service des différentes obligations et dettes conformément à la documentation financière ;
- L'avancement de la première phase des travaux de modernisation des gares de péages ALiS (PMGA) ;
- La première phase des travaux GER (2<sup>ème</sup> rechargement des chaussées) sur la zone Nord entre A13 et Orbec.
- Le développement de la politique RSE faisant désormais d'ALiS un leader dans ce domaine.
- « L'atterrissage » de l'internalisation de l'exploitation, effective courant 2021, dans l'organisation globale métiers de la Société, avec, en outre, des résultats opérationnels et financiers très satisfaisants.

### **2. Faits marquants de l'exercice**

#### **a) Emprunts obligataires A1 et A2**

Conformément à l'échéancier de l'emprunt obligataire A1, la Société a effectué le paiement de l'échéance 11 au 31 janvier 2022 pour un montant de 15,67 m€ dont 10,12 m€ d'intérêts.

Au 31 juillet 2022, à l'échéance 12, un montant de 17,83 m€ a été versé dont 10,05 m€ d'intérêts.

Conformément à l'échéancier de l'emprunt obligataire A2, le règlement du coupon de l'emprunt obligataire A2 a été effectué le 31 juillet 2022 pour un montant inflaté de 0,98 m€ d'intérêts.

## **b) Evolution des comptes de réserves**

### Compte de réserve du service de la dette

Conformément à la nouvelle documentation financière, le solde du compte de réserve du service de la dette senior est de 20.25 m€ au 31 décembre 2022. Ce montant correspond, au maximum du service de la dette prévu sur une période de six mois pendant les cinq premières années à compter de l'émission.

### Compte de réserve « Major Maintenance »

Selon les termes de la documentation financière, la Société alimente un compte de réserve pour financer les dépenses à venir de gros entretien et à fin 2022, la Société dispose de 20,28 m€.

### Compte de réserve « Redemption A2 Bonds »

Respectant les termes de la documentation financière, le compte de réserve Redemption A2 Bonds affiche à fin 2022 un solde de 21,71 m€ correspondant à 46.30% de l'emprunt obligataire indexé et valorisé à 46,90 m€ au 31 juillet 2022.

### Compte de réserve « Distribution Shareholder »

Le compte de réserve « Distribution Shareholder » est alimenté de la trésorerie excédentaire du compte courant « Operating Cash Account » et s'élève à 2,02 m€ au 31 décembre 2022.

## **3. Règles et Méthodes Comptables**

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions comptables en vigueur, applicables en France.

### **a) Changements de méthode**

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu pendant l'exercice 2022.

### **b) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels et des licences amortis sur la durée allant de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles concédées portant sur la mise en place de la chaîne monétique et de la solution PCI DSS sont amorties sur 10 ans, durée d'utilisation envisagée compte tenu des évolutions technologiques actuelles et à venir.

### **c) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations inscrites au bilan de la société correspondent pour la quasi-totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

#### **i. Immobilisations corporelles du domaine propre**

Les biens propres se composent de biens qui ne sont ni des biens de retour, ni des biens de reprise.

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan comprennent notamment :

- un terrain ;
- un bâtiment et aménagements amortis sur 25 ans ;
- des installations et agencements constructions amortis sur 10 ans ;
- du matériel informatique et de bureau amortis sur 3 à 5 ans ;
- du mobilier de bureau amortis sur 10 ans.

#### **ii. Immobilisations corporelles du domaine concédé**

La concession s'étend à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'exploitation et à l'entretien de l'autoroute et de ses installations accessoires, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes, directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les biens meubles ou immeubles mis à disposition par l'Etat, acquis ou réalisés par le concessionnaire, se composent de biens de retour et de biens de reprise :

- Les biens de retour comprennent des terrains, bâtiments, ouvrages, installations et objets mobiliers nécessaires à l'exploitation de la concession. Ces biens appartiennent à l'autorité concédante dès leur achèvement, acquisition ou mise à disposition. En fin de concession, ces biens reviennent obligatoirement et gratuitement à l'autorité concédante.
- Les biens de reprise se composent des biens qui peuvent être repris en fin de concession par l'autorité concédante, moyennant indemnisation.

Par convention entre l'Etat et ALiS, il a été convenu qu'un inventaire serait établi contradictoirement entre l'autorité concédante et la société, destiné à classer les biens selon les trois catégories ci-dessus.

Pendant la période de construction, les immobilisations du domaine concédé ont été inscrites au bilan à leur coût de revient historique incluant :

- Les sommes versées au GIE Constructeurs A28 ;
- Les frais financiers ;
- Les frais d'études ;
- Les frais généraux de la société affectables, engagés jusqu'à la mise en service de l'autoroute en octobre 2005 ;
- Les commissions et honoraires versés aux banques et autres conseils.

A la suite du refinancement début août 2016, les frais financiers ainsi que les commissions et honoraires ont été sortis de l'actif immobilisé.

### **iii. Amortissement des immobilisations corporelles du domaine concédé**

Les immobilisations mises en concession font l'objet d'un amortissement calculé en appliquant à la valeur comptable de l'autoroute le rapport entre le volume de trafic constaté pour l'année considérée et le volume total de trafic estimé pour l'ensemble de la durée de la concession. Les estimations du volume total de trafic pour l'ensemble de la durée de la concession ont été mises à jour en 2022 et la charge d'amortissement a été recalculée en conséquence.

Cet amortissement n'a pas pour objet de constater une dépréciation technique mais de ramener la valeur nette comptable à une valeur nulle à l'expiration de la concession en 2067.

Les immobilisations renouvelables, qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession, font l'objet d'un amortissement pour dépréciation, calculé linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

Par dérogation à l'avis du CNC relatif au plan comptable des sociétés d'autoroute du 11 octobre 1988, et par souci de meilleure compréhension par la communauté financière, les amortissements des biens concédés et les amortissements pour dépréciation sont présentés ensemble dans le compte de résultat et au bilan.

Dans le compte de résultat, ils constituent une charge d'exploitation ; au bilan, ils sont présentés en déduction des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

### **d) Immobilisations financières**

Les immobilisations financières inscrites au bilan correspondent aux prêts consentis à ALiS Corporate pour le montant des débloques versés depuis la signature des contrats de prêt diminué des remboursements réalisés par ALiS Corporate.

Ces prêts sont amortis sur une durée de 15 ans pour se terminer en 2036.

Conformément aux contrats de prêt, les intérêts sont calculés au taux annuel de 1%.

Les créances liées aux intérêts à percevoir ont été comptabilisées prorata temporis et s'élèvent à 293 K€ au 31/12/2022.

### **e) Stocks**

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat selon la méthode PEPS (premier entré premier sorti).

### **f) Créances clients et autres créances d'exploitation**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; celles qui présentent des incertitudes de recouvrement faisant l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

### **g) Subventions d'investissement**

Les investissements effectués dans le cadre de la construction de l'autoroute donnent lieu au versement de subventions, enregistrées dans les capitaux propres et reprises en résultat, au même rythme que les amortissements des biens concédés amortis en fonction du volume trafic.

**h) Provisions pour risques et charges**

**i. Provision pour renouvellement**

Cette provision, destinée à assurer le renouvellement des immobilisations renouvelables du domaine concédé, est égale à la différence entre le coût d'acquisition du bien et son coût de remplacement ; ce dernier étant estimé sur la base du coût initial du bien, inflaté sur sa durée de vie.

La provision s'élève à 951 K€. La reprise de cette provision a commencé en 2021 lors de l'activation de certains biens relatifs au Programme de modernisation des gares d'ALiS (PMGA) selon la même durée d'amortissement. Les reprises futures se feront au même rythme que les amortissements des biens liés au PMGA.

**ii. Provision pour inflation**

La provision pour inflation, relative au remboursement inflaté du montant en principal de la dette obligataire A2, est actualisée chaque année, en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation prévu par le contrat de financement.

**iii. Provision pour risques**

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir des litiges avec des riverains de l'A28 et sont actualisées soit en fonction de l'évolution des affaires auprès des tribunaux compétents, soit de l'estimation de dédommagements que la société pourrait être amenée à s'acquitter

**iv. Provision pour charges**

Les provisions pour charges ont pour objet de couvrir des dépenses qui, devant être supportées ultérieurement, ont pour origine des faits survenus au cours de l'exercice.

**i) Emprunts et charges à répartir**

Les frais d'émission d'emprunts et la soulte issue du refinancement rattachés à la nouvelle dette contractée lors du refinancement sont amortis en fonction de l'en-cours de cette dette

#### 4. Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS (en k€)	Montant début exercice	Augmentations		Diminutions		Montant fin exercice
		Acquisitions	Virements de postes	Cession mise hors services	Virements de postes	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 442</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>2 374</b>
. <u>Domaine propre</u>	<u>16</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>16</u>
<i>dont en service</i>	16	0	0	0	0	16
<i>dont en cours</i>	0	0	0	0	0	0
. <u>Domaine concédé</u>	<u>2 426</u>	<u>5</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>73</u>	<u>2 358</u>
<i>dont en service</i>	2 353	5	0	0	0	2 358
<i>dont en cours</i>	73	0	0	0	73	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>922 434</b>	<b>10 222</b>	<b>8 305</b>	<b>137</b>	<b>8 232</b>	<b>932 592</b>
. <u>Domaine propre</u>	<u>814</u>	<u>326</u>	<u>26</u>	<u>0</u>	<u>26</u>	<u>1 140</u>
<i>dont en service</i>	792	322	26	0	0	1 140
<i>dont en cours</i>	22	4	0	0	26	0
. <u>Domaine concédé</u>	<u>921 620</u>	<u>9 896</u>	<u>8 279</u>	<u>137</u>	<u>8 206</u>	<u>931 452</u>
<i>dont en service</i>	920 455	1 135	8 279	45	0	929 824
<i>dont en cours</i>	1 165	8 761	0	92	8 206	1 628
<b>Immobilisations financières</b>	<b>61 777</b>	<b>31 577</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 281</b>	<b>89 073</b>
<b>Total</b>	<b>986 653</b>	<b>41 804</b>	<b>8 305</b>	<b>137</b>	<b>12 586</b>	<b>1 024 039</b>

AMORTISSEMENTS PROVISIONS (en k€)	Mouvements de l'exercice			
	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties et reprises	Montant fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>647</b>	<b>260</b>	<b>0</b>	<b>907</b>
. <u>Domaine propre</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>0</u>	<u>9</u>
. <u>Domaine concédé</u>	<u>643</u>	<u>255</u>	<u>0</u>	<u>898</u>
<i>dont amortissements</i>	643	255	0	898
<i>dont dépréciations</i>	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>173 602</b>	<b>12 323</b>	<b>17</b>	<b>185 908</b>
. <u>Domaine propre</u>	<u>89</u>	<u>55</u>	<u>0</u>	<u>144</u>
. <u>Domaine concédé</u>	<u>173 513</u>	<u>12 268</u>	<u>17</u>	<u>185 764</u>
<i>dont biens concédés</i>	165 179	11 839	0	177 018
<i>dont biens renouvelables</i>	8 334	429	17	8 746
<b>Total</b>	<b>174 249</b>	<b>12 583</b>	<b>17</b>	<b>186 815</b>

## 5. Stocks et en cours

- Marchandises : le point dépannage carburant de l'aire du Domaine d'Harcourt a été fermée en juin 2022. Le carburant non vendu a été détruit et comptabilisé en charge exceptionnelle pour 4 K€
- Autres approvisionnements : il a été constaté un stock de sel de 115 k€ et un stock de carburant de 37 k€ pour les nécessités du centre d'exploitation.

## 6. Créances et créances diverses

Les créances de l'actif circulant se répartissent de la façon suivante (en k€) :

Créances	A moins d' 1 an	A plus 1 an	Total	Dont produits à recevoir
Créances clients et comptes rattachés	10 018	0	10 018	3 390
Créances personnel	0	0	0	0
Créances sociales	6	0	6	4
Créances fiscales	4 530	0	4 530	330
<i>dont TVA</i>	250		250	0
<i>dont autres impôts et taxes</i>	4 280		4 280	330
Autres créances d'exploitation	251	0	251	251
Créances diverses	901	0	901	169
<i>dont assurances</i>	169		169	169
<i>dont autres créances diverses</i>	732		732	0
<b>Total</b>	<b>15 706</b>	<b>0</b>	<b>15 706</b>	<b>4 144</b>

## 7. Trésorerie

La trésorerie s'élève à 104 990 k€ et se décomposent ainsi :

- Compte courant : 40 527 k€
- Compte de réserves : 64 265 k€
- Autres disponibilités : 198 k€

## 8. Impôts différés

Les impôts différés s'élevant à 18 831 k€ au début de l'exercice 2022 ont pour origine la valorisation pour un montant de 40 398,8 k€ des déficits fiscaux de la Société qui se chiffraient à 136 397 k€ fin 2015.

Sur la base des résultats fiscaux à venir, il est prévu de consommer le déficit fin 2022 à horizon 3 ans.

Les impôts différés ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2022 (en k€) :

<b>Début exercice :</b>	<b>18 831</b>
Charge d'IS	-10 470
Actualisation IDA	0
IS exigible	5 093
<b>Fin exercice :</b>	<b>13 454</b>



## 9. Charges à répartir

Les frais d'émission d'emprunts et la soulte issue du refinancement rattachés à la nouvelle dette contractée lors du refinancement sont amortis en fonction de l'en-cours de cette dette.

Dans le cadre du refinancement, ALiS a constaté un montant de 249 493,6 k€ de coûts activables étalés sur la durée des montants empruntés en fonction des encours dont un montant de 208 292,6 k€ constatant l'écart entre la valeur de marché de la dette précédente et sa valeur nominale, le reste des frais s'élevant à 41 201,0 k€ correspondant à la valeur nette comptable des frais relatifs au financement initial maintenus à l'actif et des dépenses engagées pour le refinancement.

Au cours de l'exercice 2022, il a été amorti un montant de 11 782 k€ portant le solde des frais d'émission d'emprunt à 170 285 k€ à fin décembre 2022.

## 10. Charges constatées d'avance

• Redevance domaniale :	1 418 k€
• Divers :	<u>34 k€</u>
Total :	1 452 k€
dont 1 452 k€ à moins d'un an	

## 11. Capitaux propres

Le capital social de 2 850 000€, divisé en 5 700 000 actions de 0,50€ nominal chacune, est réparti selon le tableau ci-après :

Actionnariat	Actions	% détention	Montant (en euros)
DIOMEDEA COOPERATIEF (UA) - PGGM	41	0,00072%	21
CORE INFRASTRUCTURE FUND I SCS - Vauban	26	0,00046%	13
CORE INFRASTRUCTURE FUND II SCS - Vauban	8	0,00014%	4
Aberdeen Infrastructure LP INC	13	0,00023%	6
Aberdeen European Infrastructure Partners III LP	4	0,00007%	2
EGIS Investment Partners France III	8	0,00014%	4
Alis Corporate	5 699 900	99,99825%	2 849 950
<b>Total</b>	<b>5 700 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 850 000</b>

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice (en k€) :

Variations des capitaux propres	Capital Social	Report à nouveau	Résultat	Subventions	Total capitaux propres
<b>Début exercice :</b>	<b>2 850</b>	<b>-66 196</b>	<b>23 010</b>	<b>289 768</b>	<b>249 432</b>
Augmentation du capital					
Affectation du résultat exercice N-1		23 010	-23 010		
Résultat exercice N			30 184		
Reprises subventions				-4 560	
<b>Fin d'exercice</b>	<b>2 850</b>	<b>-43 186</b>	<b>30 184</b>	<b>285 208</b>	<b>275 056</b>

## 12. Subventions d'investissement

Au titre de la convention de concession, à fin décembre 2009, un montant de 354 675,9 k€ d'appels de fonds avait été présenté aux différentes Collectivités Publiques, le solde des contributions dues ayant été encaissé courant 2010.

Les subventions reçues pour financer partiellement les immobilisations mises en concession sont reprises au résultat en 2022 pour un montant de 4 560 k€, quote-part de l'exercice calculée de la même manière que l'amortissement des biens concédés, et intégrée au résultat de la période de façon à ramener ces subventions à une valeur nette comptable nulle à la fin de la concession.

Au 31 décembre 2022, le montant cumulé repris est de 69,5 m€ et le solde des subventions restant à reprendre s'élève à 285 m€.

## 13. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice (en k€) :

Provisions pour risques et charges	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Litiges riverain	0			0
Inflation emprunt obligataire A2 indice IPC 10/2018	2 485	2 840		5 325
Remise en état réseau sinistres déclarés	6		6	0
Renouvellement équipements indice IPC 12/2015	972		21	951
<b>Total</b>	<b>3 463</b>	<b>2 840</b>	<b>27</b>	<b>6 276</b>

Les provisions pour risques et charges sont constatées afin de répondre aux obligations contractuelles.

Les provisions de remise en état du réseau et des équipements sont à considérer à moins d'un an. Les reprises liées à la provision pour renouvellement équipements ont débuté lors de l'activation de certains biens couvrant le projet de modernisation des gares de péages initié en 2019 et prévu d'être achevé courant 2023. Elles sont reprises selon le même rythme que les dotations aux amortissements des biens activés.

La provision pour inflation valorise l'emprunt obligataire A2 de 42,5 m€ remboursé in fine en juillet 2032.

Enfin, il convient de rappeler que la résiliation du contrat d'exploitation avec la société ROTALIS le 27 octobre 2020 a pris effet le 1<sup>er</sup> mai 2021. Une indemnité de résiliation a été versée en 2021. Une procédure est toutefois en cours auprès du Tribunal de Commerce de Paris mais, sûr de son bon droit, ALiS ne considère pas nécessaire de provisionner un montant pour cela.

#### 14. Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante (en k€) :

Dettes financières	A moins d' 1 an	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total	dont charges à payer
Avances actionnaires				0	
Dette obligataire A1	13 885	55 663	731 654	801 202	
Intérêts dette obligataire A1	8 287			8 287	8 287
Dette obligataire A2			42 500	42 500	
Intérêts dette obligataire A2	424			424	424
Dépôts et cautionnements reçus	88			88	
Crédit Mutuel	0			0	
<b>Total</b>	<b>22 684</b>	<b>55 663</b>	<b>774 154</b>	<b>852 501</b>	<b>8 711</b>

Les dettes A1 et A2 sont garanties par des sûretés réelles.

#### 15. Dettes non financières

Les dettes non financières se décomposent de la façon suivante (en k€) :

Dettes non financières	A moins d' 1 an	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total	dont charges à payer
Dettes fournisseurs et compte rattachés	1 236			1 236	533
Dettes sociales	752			752	609
Dettes fiscales	2 713			2 713	124
<i>dont TVA</i>	2 364			2 364	
<i>dont autres taxes</i>	349			349	124
Autres dettes exploitation	5 914			5 914	232
dont intégration fiscale (IS)	5 094			5 094	
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>10 615</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 615</b>	<b>1 498</b>
<b>Dettes sur immobilisations</b>	<b>210</b>			<b>210</b>	
<b>Total</b>	<b>10 825</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 825</b>	<b>1 498</b>

#### 16. Produits constatés d'avance

- Location EGOP Harcourt : 1 k€ moins d'un an
- Loyer pylônes télécom : 3 k€ moins d'un an

#### 17. Chiffres d'affaires

- Chiffre d'affaires hors taxes issu des transactions de péage : 101 608 k€
- Recettes carburant hors taxes : 73 k€
- Autres recettes diverses : 1 258 k€

**Total chiffre d'affaires : 102 939 k€**

## **18. Produits exceptionnels**

Ils s'élèvent à la somme de 4 691 k€ dont 4 560 K€ relatif à la quote-part des subventions d'investissement intégrées au résultat de l'exercice et 109 K€ aux produits de cession des immobilisations.

## **19. Charges exceptionnelles**

Elles s'élèvent à la somme de 130 k€ dont 121 K€ correspondent à la sortie des immobilisations cédées.

## **20. Personnel**

L'effectif présent au 31 décembre 2022 est de 62 salariés dont 59 en CDI et 3 en CDD :

Personnel de maîtrise : 18

Personnel d'exécution : 44

L'intéressement pour l'exercice 2022 s'élève à 76 k€.

La participation des salariés au résultat de l'entreprise s'élève à 93 k€.

## **21. Rémunération des dirigeants**

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres de direction (Directeur Général), s'élève à 0 k€ (y compris charges sociales et provisions).

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, le mandat du Directeur Général n'est plus rémunéré.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux administrateurs et aux censeurs pendant l'exercice 2022.

## **22. Engagements hors bilan**

### **a) Engagements donnés**

Néant.

### **b) Engagements reçus**

- Dans le cadre du rechargement des chaussées, un contrat de performance a été signé le 19 juillet 2013 entre ALiS, Maître d'Ouvrage, et l'Entrepreneur.

Afin de garantir le parfait achèvement des Travaux et le paiement des pénalités prévues au Contrat, ALiS a reçu une caution solidaire limitée à la somme maximale de 4 477 629€ de la part du GIE Constructeurs. Le GIE est composé des sociétés Colas Grand Travaux et Le Foll Travaux Publics. Ledit Montant du Contrat est actualisé et révisé selon les stipulations de l'article 9 du Contrat.

Le Cautionnement prend fin de plein droit à l'expiration d'une période d'une année après sa date d'entrée en vigueur soit au plus tard le 11 juillet 2023. Passé ce délai, aucune demande de mise en jeu du Cautionnement ne sera prise en compte par la Caution.

- Dans le cadre du contrat de concession entre la société ALiS et la société des pétroles SHELL signé le 27 mai 2021 pour le réaménagement et l'exploitation d'une aire de service en bordure de l'autoroute A28 « Aire des Haras et domaine d'Harcourt » portant sur les activités suivantes :

- Distribution de carburants
- Ventes en boutique
- Restauration et services associés

Il a été accordé à la société ALiS une garantie bancaire de 200 000 €. Celle-ci restera en vigueur pendant la durée du contrat soit jusqu'au 14 juin 2036.

Elle a pour objet de garantir le paiement par le donneur d'ordre et de toutes sommes dues au bénéficiaire, au titre du contrat susvisé.

**c) Engagements indemnités fin de carrière « IFC »**

Les engagements IFC ont été estimés à 144 900 € au 31/12/2022. Aucune provision et charge n'a été payée et comptabilisée sur cet exercice.

**23. Evènements postérieurs à la clôture**

Il n'y a pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

**24. Transactions avec les parties liées**

Les prestations de services relatives aux fonctions supports par ALiS CORPORATE à ALiS en 2022 s'élèvent pour un montant de 5 534 210.06 euros.

**25. Consolidation**

La société est consolidée par la société ALiS Corporate, SAS au capital de 280 771 393,50 € dont le siège social est situé ZAC de Maison Rouge, 27800 BOSROBERT.

La société ALiS Corporate détient 99.99825 % du capital de la société ALiS.

**26. Rémunération des Commissaires aux Comptes**

Le montant des honoraires relatifs à l'audit des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 s'élève à la somme de 28 k€ hors taxes.